

Novembre 2018 | Vol. 16 N° 10

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

« SKIEZ À PLANCHE »

Préparez
votre saison de ski
et de planche
à neige!

PROMOTION LIMITÉE !

Billets journaliers (sans date fixe) toujours disponibles pour aller à la Station :



Plus de 10 % de rabais sur les tarifs réguliers!

NOUVEAU PARTENAIRE



SKI
LA RÉSERVE.com
SAINT-DONAT



Détails en page 13.

RAPPEL

Vous avez jusqu'au 30 novembre pour obtenir un remboursement partiel de vos activités culturelles et sportives reçues à l'extérieur de Saint-Jacques.

Détails et formulaire en page 12.

 Aimez-nous sur

facebook

SOMMAIRE

LE Jacobin

Novembre 2018 | Volume 16 N° 10

Le conseil municipal	
• Bilan des décisions	3 à 6
• Adoption de règlements	6
• Avis public 013-2018	6
• Avis public 017-2018	7
• Avis public 018-2018	7
• Prix Étoile acadienne	8
Service de l'urbanisme	
• Chronique environnement	9
Service de sécurité incendie	
• Problème de fumée de bois	10
• Conseil de prévention	10
Loisirs	
• Dépouillement 2018	11
• Camp de jour - Semaine de relâche	11
• Bain libre	11
• Prog. d'aide financière aux act. cult. et sportives	12
• Skiez à planche	13
• Mise en forme	14
• Taekwondo	14
• Sportball 2019	14
• Patinage libre	15
Bibliothèque Marcel-Dugas	
• Horaire régulier	16
• Exposition en cours	16
• Soirée jeux de société	16
• Animation pour tout-petits	17
• Nouveautés romans et documentaires	18
Des nouvelles de vos organismes	
• SHÉNA	19
• SOL	19
• Marche pour les animaux	20
• FADOQ	20
• La Guignolée	20
• Chevaliers de Colomb - déjeuner	21
• Scouts - Bouteille-ô-thon	21
• Atelier Amis-Mots	21
Information	
• Dernière collecte des encombrants	22
• Envoi d'états de compte	22
• Abris d'auto temporaires	23
• Collecte de feuilles et de gazon	23
• Horaire -collecte de matières organiques	23
• Stationnement hivernal	23
• RAPPEL - Nuisances	23
• RAPPEL - Obligations envers chien(s)	23
• Écocentre : dernière chance	23
• Calendrier des activités de novembre	24
Page couverture :	Skiez à planche
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	Imprimerie Lanctôt
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 11 - fois l'an.
Tirage	1950 exemplaires.
ISSN : 1708-2994	
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec	
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada	

PROCHAINES SÉANCES

Lundi 5 novembre

Lundi 3 décembre

Toute demande au conseil doit être transmise à la directrice générale au moins une semaine à l'avant pour être inscrite à l'ordre du jour.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 839-3671 | Télécopieur : 450 839-2387

info@st-jacques.org | www.st-jacques.org

Horaire* : Lundi de 8 h à 16 h, mardi et mercredi de 8 h à 16 h 30, jeudi de 8 h à 18 h et vendredi de 8 h à 12 h. * Fermé de 12 h à 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. 1 800 567-9372

Pendant les heures de bureau, en cas de panne d'électricité seulement.
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière
Tél. 450 839-3671, poste 7610 | josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612 | info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles D. St-Georges, inspecteur municipal
Tél. 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Sandrine Marsolais, inspectrice municipale
Tél. : 450 839-3671, poste 7662 | inspecteur@st-jacques.org

Service des travaux publics

Benoît Marsolais, directeur des travaux publics
Tél. 450 839-3671, poste 7640 | travauxpublics@st-jacques.org

Services de proximité

Julie Comtois, directrice des communications et des services de proximité
Tél. 450 839-3671 | culture@st-jacques.org

Karine Vézina, agente aux communications et aux événements
Tél. : 450 839-3671, poste 7661 | communication@st-jacques.org

Vincent Grenier, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

JoAnie Buisson, responsable de la bibliothèque
Tél. : 450 839-3671, poste 7682 | biblio@st-jacques.org

Jeanne Contant, préposée au prêt | Tél. 450 831-2296

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur, directrice des finances et secrétaire-trésorière adjointe
Tél. 450 839-3671, poste 7611 | comptabilite@st-jacques.org

Luce-Marie Brodeur, préposée à la comptabilité (en remplacement).
Tél. ; 450 839-3671, poste 7630 | service.clientele@st-jacques.org

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur | Tél. : 450 839-3671, poste 7613 | incendie@st-jacques.org

Maison de la Nouvelle-Acadie

98, rue Saint-Jacques | Tél. : 450 839-3671, poste 7675 | culture@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

Tél. : 1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT : Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de le modifier selon l'espace disponible dans le journal municipal.

BILAN DES DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Approbation des comptes

Il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes soient acceptées et que les déboursés effectués par la Municipalité pour la période du 26 juillet 2018 au 22 août 2018 soient définis comme suit :

Comptes payés	411 396,77 \$
Comptes payés par Accès D	72 162,85 \$
Dépenses approuvées le 6 août 2018	924 449,81 \$
Comptes à payer	80 244,53 \$
Total des déboursés	1 488 253,96 \$

Facture de la Croix-Rouge canadienne

Services aux sinistrés

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture (C178688) et de verser la somme de 660,64 \$ à la Croix-Rouge canadienne pour l'organisation des services aux sinistrés pour la période de septembre 2018 à août 2019.

Adoption du règlement no 009-2018

Il est résolu à l'unanimité que le règlement no 482-2018, portant sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques, soit adopté.

Approbation du budget révisé 2018 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité d'accepter le budget révisé pour l'année 2018 et de verser la somme de 70 \$ à l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Jacques.

Mise à jour du bail Vidéotron - Tour de télécommunications

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et le maire à signer, au nom de la Municipalité de Saint-Jacques, la mise à jour du bail de Vidéotron - Tour de télécommunications.

Demande d'aide financière du Centre de la petite enfance Boute-en-train dans le cadre du projet de mise en valeur de la lecture organisé par le CREVALE

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de verser la somme de 100 \$ au Centre de la petite enfance Boute-en-train à titre de contribution pour l'appel de projets de mise en valeur de la lecture (Mission lecture Lanaudière – MLL) organisé par le CREVALE.

Retour au travail à la suite du congé des Fêtes

Le guide des politiques relatives aux conditions de travail et à la rémunération des employés de la Municipalité de Saint-Jacques prévoit le retour au travail, à la suite du congé de la période des Fêtes, le premier jour ouvrable suivant le 3 janvier. En 2019, le 4 janvier est en vendredi ; et les employés travaillent uniquement en avant-midi.

Il est donc résolu à l'unanimité d'autoriser, exceptionnellement que le retour au travail, à la suite du congé des Fêtes, s'effectue le lundi 7 janvier 2019.

Offre d'achat et vente d'immeuble ABM pour le lot no 6 269 044 appartenant à la Municipalité de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière ou la directrice des finances et secrétaire-trésorière adjointe ainsi que le maire ou le maire adjoint à signer, au nom de la Municipalité de Saint-Jacques, l'offre d'achat ainsi que les actes finaux relatifs à la vente pour le lot no 6 269 044 appartenant à la Municipalité.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Facture de Pavage JD inc. pour des corrections aux travaux de pavage faits en 2017

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture (619) et de verser la somme de 7 308 \$ (plus taxes applicables) à Pavage JD inc. pour les travaux de pavage.

BILAN DES DÉCISIONS

Honoraires professionnels à Les Services exp inc. pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro
Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture (447 740) et de verser la somme de 21 165 \$ (plus taxes applicables) à Les Services exp inc. pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Honoraires professionnels à Les Services exp inc. pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro
Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture (447 889) et de verser la somme de 4 652,50 \$ (plus taxes applicables) à Les Services exp inc. pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Honoraires professionnels à Les Services exp inc. pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph
Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture (447 897) et de verser la somme de 4 915 \$ (plus taxes applicables) à Les Services exp inc. pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

Honoraires professionnels à GBI experts-conseils inc. pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph
Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture (5045) et de verser la somme de 39 828,75 \$ (plus taxes applicables) à GBI experts-conseils inc. pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

Facture de Pavage JD inc. pour les travaux de pavage sur le rang des Continuations et le chemin du Bas-de-l'Église Nord
Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 35 607,97 \$ (plus taxes applicables), à Pavage JD inc. pour les travaux de pavage sur le rang des Continuations et le chemin du Bas-de-l'Église Nord.

Honoraires professionnels à Parallèle 54 Expert-Conseil inc. pour les services professionnels dans le cadre des travaux de pavage sur divers chemins de la Municipalité
Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture (00272) et de verser la somme de 2 400 \$ (plus taxes applicables) à Parallèle 54 Expert-Conseil inc. pour les services professionnels dans le cadre des travaux de pavage sur divers chemins de la Municipalité.

Adjudication du contrat pour la réfection de la conduite principale d'aqueduc (secteur montée Hamilton)
Il est résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Généreux Construction inc. pour une somme de 1 462 137,08 \$ (incluant les taxes), conformément au coût indiqué dans sa soumission datée du 9 août 2018, pour la réfection de la conduite principale d'aqueduc (secteur montée Hamilton).

Facture de Sintra inc. pour des travaux de rechargement d'accotement sur le rang des Continuations
Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture (25-18351 126978) et de verser la somme de 14 847,81 \$ (incluant les taxes) à Sintra inc. pour les travaux de rechargement d'accotement sur le rang des Continuations.

Certificat de paiement numéro 3 à Généreux Construction inc. pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph
Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de GBI Expert-Conseil inc. et de verser la somme de 355 363,53 \$ (incluant les taxes) à Généreux Construction inc. à titre de certificat de paiement numéro 3 pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

BILAN DES DÉCISIONS

Adjudication du contrat pour le scellement de fissures d'asphalte

Il est résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat pour le scellement de fissures d'asphalte sur divers chemins ou rues sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Scellement de fissures d'asphalte inc. pour la somme de 1,26 \$/m. l. (plus taxes applicables), conformément au coût indiqué dans sa soumission.

Versement pour la surface du pavage affectée par les travaux au 31, rue Saint-Joseph

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une somme de 549,90 \$ (plus taxes applicables) à monsieur Jacques Venne pour la réfection de la surface du pavage affectée par les travaux de la rue Saint-Joseph.

Décompte numéro 1 de Sintra inc. (Lanaudière-Laurentides) pour la réfection des fondations et de la chaussée sur divers tronçons sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de paiement numéro 1 et de verser la somme de 647 888,53 \$ (incluant les taxes et la retenue) à Sintra inc. (Lanaudière-Laurentides) pour la réfection des fondations et de la chaussée sur divers tronçons sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

Avis de motion et présentation du projet de règlement no 016-2018 concernant le réaménagement du garage municipal

AVIS DE MOTION est donné par monsieur François Leblanc, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement (no 016-2018) concernant le réaménagement du garage municipal et autorisant un emprunt n'excédant pas 556 500 \$ et prévoyant l'imposition d'une taxe spéciale pour en défrayer les coûts.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

HYGIÈNE DU MILIEU

Accès au Centre d'études sur les ressources minérales (CERM) pour l'utilisation des données hydrogéologiques de la Municipalité de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques accorde au CERM de l'UQAC, les droits d'utilisation et de diffusion des données et rapports transmis dont elle possède les droits.

QU'elle accorde également les droits d'utilisation et de diffusion des données déposées aux ministères et organismes ;

QUE ces droits sont exclusifs au PACES et ne pourront être utilisés qu'à des fins de recherche ;
QU'aucune utilisation commerciale des données ne sera autorisée.

Honoraires professionnels à GBI experts-conseils inc. pour les services professionnels dans le cadre de la réfection de la conduite principale d'aqueduc (secteur montée Hamilton)

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture (5109) et de verser la somme de 22 100 \$ (plus taxes applicables) à GBI experts-conseils inc. pour les services professionnels dans le cadre de la réfection de la conduite principale d'aqueduc (secteur montée Hamilton).

Règlement no 002-2017

Demande de branchement aux services publics pour le lot no 3 025 265 (212, rue Saint-Jacques)

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la demande de raccordement aux services publics de monsieur Yves Marien (9101-9141 Québec inc), propriétaire du lot no 3 025 265 (212, rue Saint-Jacques) situé à Saint-Jacques.

BILAN DES DÉCISIONS

URBANISME

Autorisation à la MRC de Montcalm pour procéder aux travaux nécessaires au problème d'écoulement des eaux du cours d'eau Desrochers à jonction du chemin Gaudet et du rang Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la MRC de Montcalm à procéder aux travaux d'entretien du cours d'eau Desrochers incluant le nettoyage, l'abaissement des ponceaux ainsi que la réfection des ponceaux à l'intersection du chemin Gaudet et du rang Saint-Jacques.

Demande de permis soumise au PIIA pour le 84, rue Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de délivrer un permis à monsieur Michel St-Georges, selon les recommandations et conditions émises par le comité consultatif d'urbanisme (compte rendu du 21 août 2018) pour rénovation de la galerie.

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

Mandat à Les Services exp inc. pour des services professionnels en assistance technique

Il est résolu à l'unanimité de mandater Les Services exp inc. pour l'estimation des coûts et des plans pour l'installation d'un toit sur la patinoire et la construction d'un chalet des loisirs au parc Aimé-Piette, et ce, selon l'offre de service datée du 23 août 2018.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 4 septembre 2018, a adopté les règlements suivants :

Adoption du second projet de règlement no 013-2018 modifiant le règlement de zonage no 55-2001 ayant pour effet d'ajouter une disposition pour les stationnements en commun

Adoption du second projet de règlement no 017-2018 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage no 55-2001 afin de modifier et agrandir la zone I1-59.1 pour intégrer la zone I1-59.2 à celle-ci et uniformiser les usages qui sont autorisés

Adoption du règlement no 018-2018 ayant pour effet de modifier le règlement no 59-2001 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'abroger la zone I1-59.2

Josée Favreau, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : st-jacques.org/municipalite/greffe

Des copies en format papier sont également disponibles, sur demande, à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

UN AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 013- 2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001 AYANT POUR EFFET D'AJOUTER UNE DISPOSITION POUR LE STATIONNEMENT EN COMMUN :

- QUE le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 1^{er} octobre 2018, a adopté le règlement suivant : 013-2018 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001 AYANT POUR EFFET D'AJOUTER UNE DISPOSITION POUR LE STATIONNEMENT EN COMMUN;

AVIS PUBLICS (SUITE)

- QUE le règlement numéro 013-2018 a reçu l'approbation de la Municipalité régionale de comté de Montcalm (MRC), par l'émission d'un certificat de conformité en date du 17 octobre 2018;
- QUE toute personne intéressée par ce règlement peut le consulter à la mairie de Saint Jacques, au 16, rue Maréchal à Saint-Jacques, aux heures normales de bureau;
- QU'en conséquence, ce règlement entre en vigueur le 17^e jour d'octobre 2018, date de sa publication.

UN AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 017- 2018 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001 AFIN DE MODIFIER ET AGRANDIR LA ZONE 11-59.1 POUR INTÉGRER LA ZONE 11-59.2 À CELLE-CI ET UNIFORMISER LES USAGES QUI SONT AUTORISÉS :

- QUE le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 1^{er} octobre 2018, a adopté le règlement suivant : 017-2018 - RÈGLEMENT AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001 AFIN DE MODIFIER ET AGRANDIR LA ZONE 11-59.1 POUR INTÉGRER LA ZONE 11-59.2 À CELLE-CI ET UNIFORMISER LES USAGES QUI SONT AUTORISÉS;
- QUE le règlement numéro 017-2018 a reçu l'approbation de la Municipalité régionale de comté de Montcalm (MRC), par l'émission d'un certificat de conformité en date du 17 octobre 2018;
- QUE toute personne intéressée par ce règlement peut le consulter à la mairie de Saint Jacques, au 16 rue Maréchal à Saint-Jacques, aux heures normales de bureau;
- QU'en conséquence, ce règlement entre en vigueur le 17^e jour d'octobre 2018, date de sa publication.

UN AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 018- 2018 AVANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 59-2001 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE AFIN D'ABROGER LA ZONE 11-59.2 :

- QUE le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 1^{er} octobre 2018, a adopté le règlement suivant : 018-2018 - RÈGLEMENT AVANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 59-2001 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE AFIN D'ABROGER LA ZONE 11-59.2
- QUE le règlement numéro 018-2018 a reçu l'approbation de la Municipalité régionale de comté de Montcalm (MRC), par l'émission d'un certificat de conformité en date du 17 octobre 2018.
- QUE toute personne intéressée par ce règlement peut le consulter à la mairie de Saint Jacques, au 16, rue Maréchal à Saint-Jacques, aux heures normales de bureau.
- QU'en conséquence, ce règlement entre en vigueur le 17^e jour d'octobre 2018, date de sa publication.

DONNÉ À SAINT-JACQUES EN CE 17^e JOUR D'OCTOBRE 2018.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LE CONSEIL MUNICIPAL



Les quatre municipalités de la Nouvelle-Acadie reçoivent le prix Étoile acadienne du Québec

Les municipalités de Saint-Alexis, Saint-Jacques, Saint-Liguori et Sainte-Marie-Salomé se sont méritées le prix Étoile acadienne du Québec pour la mise en œuvre du projet des Fêtes du 250^e anniversaire de l'arrivée des premiers Acadiens en Nouvelle-Acadie.

Ce prix est décerné par la Coalition des organisations acadiennes du Québec (COAQ). La cérémonie de remise du prix a eu lieu le 30 septembre à la Maison du folklore de la Municipalité de Saint-Jacques.

Dans la région de Lanaudière, la présence, l'histoire et le patrimoine acadiens sont principalement associés à quatre municipalités qui forment la Nouvelle-Acadie. Fières de leurs racines, les municipalités de Saint-Alexis, Saint-Jacques, Saint-Liguori et Sainte-Marie-Salomé ont, à de nombreuses reprises, posé des actions pour mettre en valeur l'identité acadienne. En 2017, les initiatives pour souligner le 250^e anniversaire de l'arrivée des premiers Acadiens en Nouvelle-Acadie ont eu un vif succès et un vaste rayonnement qui a permis de rejoindre des clientèles d'autres régions du Québec.

Le projet réalisé en Nouvelle-Acadie s'est illustré par la diversité des activités menées, la synergie créée entre les différents partenaires locaux et l'atteinte d'une grande visibilité de l'identité acadienne de la région et du Québec.

Le prix Étoile acadienne du Québec a été créé par la COAQ pour honorer les réalisations individuelles ou collectives exemplaires qui mettent en valeur la présence, l'histoire et le patrimoine acadiens du Québec. Il est remis tous les deux ans.

Jacques Gaudet

Coalition des organisations acadiennes du Québec

La Coalition des Organisations acadiennes du Québec est un organisme sans but lucratif regroupant 25 organisations, villes et municipalités qui participent à la mise en valeur de la présence, de l'histoire et du patrimoine acadiens au Québec.

Madame Véronique Venne,
mairesse de Sainte-Marie-Salomé
et Monsieur Pierre La Salle, maire
de Saint-Jacques



CHRONIQUE ENVIRONNEMENT



Au cours de l'été 2018, la Municipalité de Saint-Jacques a connu une période de sécheresse. La Municipalité tient à remercier la collaboration de tous ses citoyens lors de cette période.

N. B. Les jeux d'eau municipaux de même que les laves-auto utilisent en permanence de l'eau en recirculation, n'affectant pas ainsi la capacité hydrique du réseau d'aqueduc.



Qu'en est-il du chauffage au bois ?

Bien qu'un feu de foyer offre confort et tranquillité, il est loin d'être bénéfique.

Voici pourquoi :

- Il pollue l'air (l'émission d'une grande quantité de particules fines de contaminants dans l'air altère sa qualité);
- Il est nocif pour la santé (l'exposition aux substances toxiques nuit aux voies respiratoires);
- Il représente un danger d'incendie (dû aux installations généralement désuètes).

Optez plutôt pour une source alternative de chauffage, comme :

- L'électricité
- Le gaz
- L'huile

AUCUN SAC N'EST ACCEPTÉ

(même recyclable, compostable, biodégradable ou oxo-biodégradable)

Il^s contaminent le compost et en affectent la qualité



Suggestion littéraire

Fabuleux lexique de matériaux compostables.

Disponible à votre bibliothèque municipale.



FOIRE
CONFÉRENCES
APPARTEMENT ZÉRO DÉCHET

*Festival
Zéro
Déchet*

Marché Bonsecours - Montréal
festivalzerodechet.ca
3 & 4 NOVEMBRE
inspirer | outiller | agir

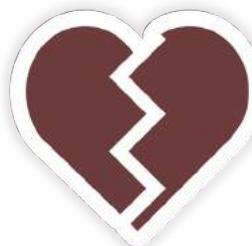
organisé par

Association
québécoise

**ZÉRO
DÉCHET**



Diminuer notre apport en viande et opter pour des protéines alternatives comme les protéines d'insectes.



Faire tourner le moteur de la voiture inutilement.

Défi du mois : Manger de la viande maximum 3 X par semaine !



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Avez-vous un problème de fumée de bois?

Saviez-vous que la fumée du bois est composée de plus de 100 produits toxiques différents, dont les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les composés organiques volatils (COV), les particules fines (PM_{2,5}) et le monoxyde de carbone (CO) ? En fait, sur une base annuelle au Québec, le chauffage au bois contribue à 46 % des émissions des PM_{2,5} provenant de sources humaines (industrie, transport, etc.). Ces particules ont la capacité de pénétrer profondément dans les poumons. Les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires et respiratoires, de même que les enfants et les personnes âgées, sont vulnérables à la présence de ces contaminants dans l'air.

Voici quelques trucs pour réduire la quantité de fumée provenant de votre appareil :

À FAIRE ...

- Utiliser votre poêle à bois ou votre foyer seulement si c'est nécessaire;
- S'informer des conditions de smog hivernal et respecter les avis de restriction relatifs au chauffage au bois;
- Faire un petit feu de flamme vive;
- Brûler du bois sec et propre;
- Si possible, changer pour un autre type de chauffage que le chauffage au bois;
- Si vous devez chauffer au bois, remplacer votre appareil par un poêle certifié EPA.

NE PAS...

- Utiliser votre poêle à bois ou votre foyer à moins que ce ne soit nécessaire;
- Chauffer au bois lorsqu'un avertissement de smog hivernal est en vigueur, à moins que le chauffage au bois soit votre seule source de chauffage;
- Brûler d'ordures, de plastique, de papier glacé et de carton;
- Brûler de bois vert ou humide, de bois de grève, de bois peint ou teint, de l'aggloméré et du contreplaqué;
- Ranger votre bois dans un environnement humide;
- Laisser dormir le feu et ne pas fermer les registres d'air.



Ramoner :
au moins une fois par année!

LOISIRS



DÉPOUILLÉMENT DE L'ARBRE DE NOËL

16 décembre 2018
de 13 h 30 à 16 h 30
au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

Camp de jour - SRS

Semaine de relâche scolaire du 4 au 8 mars

Inscrivez votre enfant au camp de jour de la relâche scolaire dès aujourd'hui!

Coût : 1^{er} enfant : 45 \$ | 2^e enfant : 35 \$ | 3^e enfant : 30 \$

Camp de jour de 9 h à 16 h. Service de garde disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30 | Coût : 25 \$ / semaine.

Inscription : Jusqu'à la capacité limite d'accueil du camp (30 enfants).

Premier arrivé, premier servi!

Formulaire d'inscription disponible à la Municipalité et sur notre site Internet : www.st-jacques.org/loisirs/camp-de-jour/

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org



RETOUR DU BAIN LIBRE

Piscine du Collège Esther-Blondin

Venez profiter des bains libres et d'un couloir de nage tous les premiers samedi du mois.
Offre exclusive aux résidents de Saint-Jacques! Preuve de résidence exigée.

GRATUIT!

3 novembre
1^{er} décembre
de 13 h 30
à 15 h 30

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier, technicien en loisirs | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Programme d'aide financière aux activités culturelles et sportives

Il est maintenant temps de nous faire parvenir votre formulaire dûment rempli pour obtenir un remboursement de 33 % (jusqu'à concurrence de 150 \$) pour des activités auxquelles vous êtes inscrits cette et qui ne sont pas offerte sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jacques. Pour plus d'information : Vincent Grenier, technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste 7670, loisir@st-jacques.org



MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Formulaire de remboursement

Programme d'aide financière aux activités sportives et culturelles pour les résidents de Saint-Jacques

Remboursement demandé par :

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Téléphone: (Résidence) _____ (Bureau) _____

Remboursement demandé pour : (Nom de l'enfant)	Nom de l'activité	Lieu de l'activité	Date d'inscription	Coût de l'activité	Montant admissible (33 %)
<i>Total des montants admissibles (33 %)</i>					\$
<i>Total du remboursement</i>					\$

Documents à joindre	Date limite pour effectuer sa demande
<ul style="list-style-type: none"> ○ Reçu officiel émis par l'organisme ○ Preuve de résidence ○ Preuve de scolarité ○ Preuve d'âge du participant (18 ans et -) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un seul remboursement par année, en décembre. • Date limite pour les demandes: 30 novembre. <p>Note : Pour le hockey mineur, l'entente reste la même. <u>Nous</u> appliquons la subvention lors de l'inscription au comptoir de la mairie.</p>

Je m'engage à aviser la Municipalité de Saint Jacques de tout changement (annulation ou modification) liés à la présente demande.

Signature du demandeur (citoyen): _____

Date: _____

Vérfifié par: _____ Date: _____

Autorisé par: _____ Date: _____

*Les zones grises sont réservées à l'administration de la Municipalité de Saint-Jacques

« SKIEZ À PLANCHE »

PROMOTION LIMITÉE !

Billets journaliers (sans date fixe) à vendre :

BEL ÂGE : 6 à 12 ans / 60 à 74 ans : 32,19 \$

ÉTUDIANT : 13 à 23 ans : 38,52 \$

ADULTE : 18 à 59 ans : 44,84 \$

Taxes
incluses

Plus de
10 % de rabais
sur les tarifs
réguliers

Billet en vente jusqu'à l'écoulement des stocks!



NOUVEAUTÉ



STATION DE SKI LA RÉSERVE À SAINT-DONAT

ENFANT : 6 à 12 ans : 21,75 \$

ÉTUDIANT : 13 à 23 ans : 26 \$

ADULTE : 18 à 59 ans : 34,50 \$

BEL ÂGE : 60 à 69 ans : 26 \$

Taxes
incluses

TRANSPORT EN AUTOBUS : 11,50 \$

Départ 8 h - Arrivée 17 h

Centre culturel du Vieux-Collège

LES SAMEDIS :

19 janvier, 26 janvier, 9 février,
16 février, 23 février, 9 mars et 16 mars

VINCENT GRENIER

450 839-3671, poste 7670

loisir@st-jacques.org



Municipalité de
Saint-Jacques



COURS DE TAEKWONDO

Session : Du 20 octobre au 22 décembre.

Public cible : Pour tous.

Coût : 80 \$ / 7 cours de 1,5 heure ou 120 \$ / 7 cours de 3 heures.

Quand : Les samedis 9 h à 10 h 30 ou de 9 h à 12 h .

Professeur : Maître Jacques Sourdif.

Lieu : Gymnase de l'École Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège).

Matériel requis : Dobuck J.S. Taekwondo WTF (en vente sur place, coût variable selon modèle).

Information et inscription : Chantal Fillion
450 752-2629 | jstaekwondo@videotron.ca

COURS DE MISE EN FORME - CARDIO

Session : Du 18 octobre au 20 décembre

Public cible : Adolescents et adultes.

Coût : 80 \$ / 7 cours de 1,5 heure.

Quand : Les jeudis de 19 h à 20 h 30.

Professeur : M. Jacques Sourdif.

Lieu : Gymnase de l'École Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège).

Matériel requis : Tenue vestimentaire de votre choix.

Information et inscription : Chantal Fillion
450 752-2629 | jstaekwondo@videotron.ca



L'ABC du sport dès l'âge de 2 ans! Votre tout-petit développera sa motricité et sa confiance en soi tout en apprenant les habiletés de huit sports. L'équipement est fourni.

Début de l'activité : 27 janvier 2019

Durée : 8 semaines. Du 27 Janvier au 24 mars (pas de cours le 3 mars).

Lieu : Gymnase de l'école Dominique-Savio, situé au 39, des Écoles à Saint-Esprit.

Information : Sportball Rive-Nord | 514-347-7664 | rivenord@sportball.ca

Sportball



PATINAGE LIBRE SUR GLACE INTÉRIEURE au sein de la MRC de Montcalm

2 SEPTEMBRE 2018 AU 14 AVRIL 2019



Mot des maires et mairesses de la MRC de Montcalm

Dans un souci de toujours accroître les services à la population et de la qualité de vie des citoyens et citoyennes, nous sommes heureux de vous offrir des plages horaires variées et gratuites pour la pratique du patinage, et ce, au Complexe JC Perreault de Saint-Roch-de-L'Achigan et au Centre sportif de Saint-Lin-Laurentides. Nous vous souhaitons une agréable saison 2018-2019 !

HORAIRE		
JOUR	PLAGE Horaire	ENDROIT
Dimanche	10h15 à 12h15	Complexe JC Perreault
Lundi	11h45 à 12h45	Complexe JC Perreault
Lundi	14h à 15h	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	10h à midi	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	11h45 à 12h45	Complexe JC Perreault
Mercredi	18h15 à 19h15	Complexe JC Perreault
Jeudi	10h à midi	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Jeudi	11h45 à 13h15	Complexe JC Perreault
Vendredi	14h30 à 16h30	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Vendredi	19h15 à 20h45	Complexe JC Perreault
Samedi	15h45 à 17h45	Complexe JC Perreault

Veillez noter les exceptions suivantes au Complexe **JC Perreault**

HORAIRE MODIFIÉ : 8 décembre 2018 : 16 h à 18 h

AUCUN PATINAGE LIBRE AUX DATES SUIVANTES :



Vendredi 21 septembre 2018
 Samedi 20 octobre 2018
 Vendredi 9 novembre 2018
 Samedi 10 novembre 2018
 Samedi 17 novembre 2018
 Vendredi 30 novembre 2018
 Lundi 24 décembre 2018
 Mardi 25 décembre 2018
 Lundi 31 décembre 2018
 Mardi 1^{er} janvier 2019
 Vendredi 11 janvier 2019
 Vendredi 25 janvier 2019
 Samedi 26 janvier 2019

Si vous souhaitez être informés des changements à l'horaire ou des annulations par courriel, n'hésitez pas à transmettre votre adresse courriel à : billetterie@complexejcperreault.com, en spécifiant que vous souhaitez recevoir l'horaire toutes les semaines. Pour information : 450.588.4888 poste 210



Bibliothèque

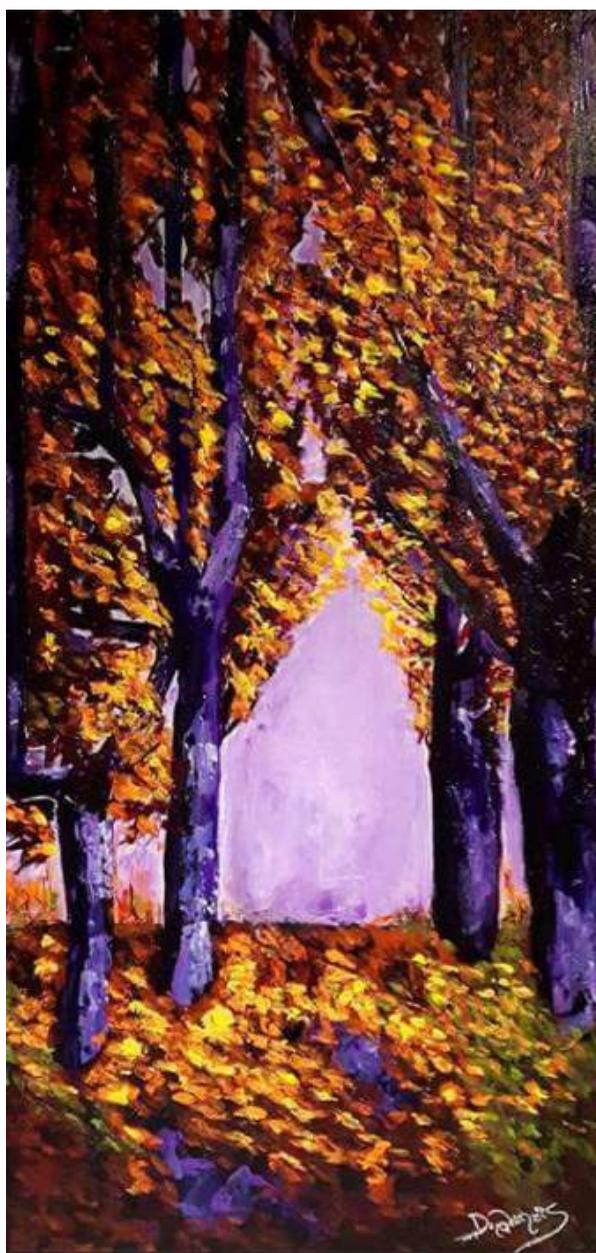
Marcel-Dugas

Bienvenue à la bibliothèque Marcel-Dugas!

Exposition
du 4 novembre au 15 décembre
L'artiste peintre Mauricienne
Anic Dauphinais (oeuvre ci-contre).

Horaire régulier

Lundi	13 h à 18 h
Mardi	13 h à 18 h
Jeudi	13 h à 20 h
Samedi	9 h à 12 h

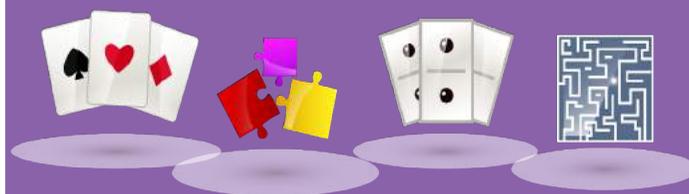


SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Le vendredi 23 novembre de 19 h à 21 h, la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas vous convie à une soirée d'activités ludiques. Lors de cette soirée, une sélection de jeux de société sera offerte aux Jacobines et Jacobins âgés de 12 ans et plus. Venez vous amuser!

Cafés et chocolats chauds seront servis gratuitement!

Inscription nécessaire au 450 831-2296.



LA GRANDE SEMAINE des tout-petits



Jeudi 8 novembre à 18 h 30

Atelier conférence : « Trucs et astuces au quotidien »

Les stratégies naturelles visant le développement du langage chez les enfants.

Cet atelier conférence :

- S'adresse aux parents d'enfants d'âge préscolaire et scolaire.
- Il vise à développer des stratégies naturelles au niveau de la stimulation du langage.
- Présentation sous forme de mises en situation se rapportant à des situations du quotidien.
- Présentation de matériel et/ou jeux pouvant stimuler le langage de façon ludique et amusante.



Jeudi 1^{er} novembre à 16 h
Atelier de zoothérapie (6 à 9 ans)



Mardi 20 novembre à 16 h
Atelier de stimulation du langage (4 à 6 ans).



Jeudi 29 novembre
à 18 h 30
Heure du conte
et bricolage
sur le thème de

Noël



★ Bibliothèque
Marcel-Dugas

INFORMATION ET INSCRIPTION :
450 831-2296

Bibliothèque

Marcel-Dugas

NOUVEAUTÉS

Romans



Cadillac
Biz



Amies pour la
vie
Rosette Laberge



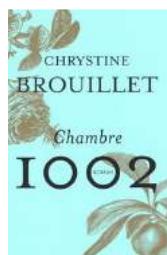
La boîte de
Pandore
Bernard Werber



Abigaël,
messagère des
anges tome 4
Marie-Bernadette
Dupuy



Les saisons de
l'espérance tome 2
Richard Gougeon



Chambre 1002
Christine
Brouillet



Les belles
fermières
Marjolaine
Bouchard



Un poignard dans
un mouchoir de
soie
Robert Lalonde



L'autre saison
Louise Simard



Sauvage, baby
Patrice Godin

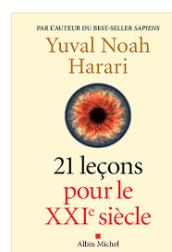
Documentaires



Tout ce qui
bouge n'est pas
TDAH



Devoirs et
leçons



21 leçons pour
le XXIe siècle



Les bienfaits de la
musique au cerveau



Apprendre sur le tas
Boucar Diouf



Code diabète
Jason Fung



L'Acadie sur toile



Enfants: 21
jours de menus

VOS ORGANISMES

SHENA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE-ACADIE

20 novembre - La tendance de l'heure : le potager en pot avec Lise Trudel

En plus d'agrémenter le paysage et de produire des aliments frais, jardiner en contenant c'est adopter une activité inspirante, écologique et productive. Ce type de culture constitue un véritable art de vivre et permet de jouir d'espaces verts pour répondre à vos besoins de détente et de loisirs.

Au terme de la conférence vous serez, entre autres, informé sur les étapes pour réussir votre potager en contenant, du choix du site à la fertilisation et à l'entretien. Je vous recommanderai quelques-uns de mes légumes favoris pour maximiser l'utilisation de vos petits espaces.

Cette conférence aura lieu à 19 h 15. La rencontre se fera au Centre Culturel du Vieux-Collège, 50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques. L'entrée est gratuite pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres. Le coût est de 15 \$ pour une carte de membre individuel et de 20 \$ pour une carte de membre conjoint. Bienvenue à tous!

Renseignements: Jeanne d'Arc Patenaude au 450 759-6907.



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6
Site Internet : www.sollanaudiere.com
Courrier : info@sollanaudiere.com

Pour plus de détails concernant les conférences et les sorties, veuillez consulter notre site Internet .

Mercredi 14 novembre à 19 h - Conférence sur la signification des noms français des oiseaux du Québec avec Denis Allard

Plongez-vous dans un univers où les noms font référence aux cris, aux couleurs et aux comportements des oiseaux, mais également à l'admiration, aux peurs et aux légendes qu'ils suscitent chez les humains. Une exploration de la linguistique aviaire qui vous fait entrer dans l'histoire de l'ornithologie. Le coût d'entrée est de 3 \$ pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres. À la salle du CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ÉMILIE GAMELIN, 80, rue Wilfrid Ranger, Saint-Charles-Borromée.

Samedi 3 novembre de 8 h 30 à 14 h - La migration d'automne à Mandeville avec Daniel Coderre

Le Duc de Mandeville vous convie dans son coin de pays pour son deuxième volet migration autour des lacs Mandeville et Maskinongé. Le lieu de rassemblement sera dans le stationnement de la Municipalité de Mandeville (162, rue Desjardins à 8 h 30, en face du dépanneur). Le départ s'effectuera à 8 h 45. Apportez jumelles, vêtements chauds et bottes. Inscriptions auprès de Daniel Coderre : dan_cod@hotmail.com, afin d'être avisé en cas d'annulation ou de changements au niveau de la logistique.

Samedi 17 novembre à 8 h 45 à 15 h - Les rapaces de Saint-Barthélemy avec Raymond Piché, Janine Piché et Jean-Pierre Guilbault

Excursion visant à trouver les rapaces de ce secteur à cette période de l'année, qui se fait en covoiturage. Rendez-vous est fixé à 8 h 45 dans le stationnement du restaurant McDonald à Berthierville. Apportez votre lunch. Prière de vous inscrire auprès de Raymond Piché : picray44@gmail.com afin d'être avisé de tout changement. En cas de MAUVAIS TEMPS, la sortie sera remise au lendemain, à la même heure.

Informations : Luc Foisy 450 759-8987
Jeanne d'Arc Patenaude, pour la SOL

VOS ORGANISMES



Marche contre la maltraitance envers les animaux

Mme Laurence Raid vous convie à une marche canine, le dimanche 25 novembre à 14 h au parc des Cultures. Cette marche de 2 km en compagnie de votre chien, vise à militer contre la maltraitance envers les animaux. Une contribution de 1 \$ est demandée pour participer à l'événement et il sera également possible de faire un don à la SPCA lors de cette activité. Vous y êtes donc tous cordialement invités avec votre animal de compagnie bien sûr! **Notez que, conformément au règlement 115-2014 (art. 40), vous devez tenir votre chien en laisse de moins de deux mètres.**

Club FADOQ de l'Amitié de Saint-Jacques

Activités à venir :

2 novembre : Journée santé au Château Joliette, dîner et conférence.

3 et 4 novembre : Salon des Artisans au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France de 10 h à 17 h.

13 novembre : Soupe et dessert de l'amitié : apporter votre sandwich (12 h) et conférence de Service Canada à 10 h 30.

21 novembre : Spectacle de Martin Fontaine et dîner au Mirage de Terrebonne.

23 novembre : Soirée de danse.

1^{er} décembre : Souper de Noël au gymnase de l'école Saint-Louis de France.

Message : Venez chercher votre carte de membre, donnez votre nom et payez vos activités au Centre culturel du Vieux-Collège durant les heures d'ouverture : le lundi de 19 h à 21 h, mardi de 12 h 45 à 16 h, jeudi de 9 h à 14 h 30 et le vendredi de 9 h à 11 h.

Infos : Denise Beaudoin au 450 839-2132 ou au local 450 839-3051.



La guignolée

24 et 25 novembre

Des bénévoles passeront à votre foyer les samedi 24 et dimanche 25 novembre pour recueillir vos dons. Des milliers de familles démunies pourront fêter Noël dans la joie grâce à votre générosité.

Nous avons le pouvoir d'aider, soyons généreux, ces familles ont besoin de nous!

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Si le défi vous intéresse,
veuillez téléphoner à Mmes
Lise Desrosiers,
au 450 839-3369, ou
Lucie Gagnon, au
450 839-6813.

VOS ORGANISMES



Déjeuner communautaire
Dimanche 11 novembre
de 8 h à 12 h.
Centre culturel du
Vieux-Collège

4 \$

Bouteille-ô-thon Les Scouts ont besoin de vous!

Les castors, louveteaux et éclaireurs du Groupe Scout de Saint-Jacques viendront récupérer vos bouteilles vides les 17 et 18 novembre prochains. Les fonds recueillis au cours de cette campagne de financement permettront d'offrir à des jeunes de 7 à 14 ans un camp d'hiver divertissant et éducatif.

Si vous prévoyez être absent, il est possible de laisser les bouteilles à l'avant de la résidence avec une inscription « Scout Saint-Jacques ». Il est également possible de déposer directement vos bouteilles et canettes vides au local des Scouts (sous-sol de l'église de Saint-Jacques, côté Horeb). Les dons en argent sont également acceptés.

Souhaitant pouvoir compter encore une fois sur votre habituelle et précieuse collaboration!



Atelier « Amis-Mots » (18 mois-5 ans)

Atelier parent/ enfant pour les 18 mois à 5 ans axé sur la stimulation du langage et sur le développement d'habiletés sociales. (En partenariat avec Hop Montcalm.)

GRATUIT

En continue d'octobre à juin
Le mercredi de 9 h à 10 h 30
à la Maison du folklore, située au 66, rue
Sainte-Anne à Saint-Jacques.
* Possibilité de transport.

Pour inscription : Nathalie Jean
Association Carrefour Famille Montcalm

(450) 439-2669 / 1-877-439-2669



Mercredi le 5 décembre Dernière collecte des objets encombrants de 2018

Le mercredi 5 décembre prochain aura lieu la dernière cueillette des encombrants pour l'année 2018. Ce sera la dernière occasion avant le printemps de vous débarrasser de vos électroménagers, matelas et autres gros meubles. Vous aurez la possibilité de mettre des poubelles et des sacs, en plus de votre bac roulant.

Matières acceptées pour les déchets :
Bacs, poubelles et sacs

Matières acceptées pour les encombrants :
Déchets solides d'origine résidentielle qui excèdent 1,5 mètre ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes.

Exemple : mobilier, appareil ménager, tapis, meuble, matelas, évier, bain, cuisinière, réfrigérateur (sans halocarbure), air climatisée (sans holocarbure), laveuse, sècheuse, réservoir d'huile vide, téléviseur.

Matières refusées :
Matériaux de construction, RDD, sac de résidu vert, appareil refroidissant qui contient encore des holocarbures, matière recyclable, matière putrescible, tout ce qui ne peut être mis dans un camion standard par 2 employés.



ENVOI D'ÉTATS DE COMPTE

Veillez prendre note que la Municipalité de Saint-Jacques a récemment procédé à l'envoi des états de compte pour tous les citoyens ayant un solde dû de plus de deux dollars.

Nous vous prions de bien vouloir acquitter les sommes dues, soit :

- En vous présentant à la Mairie, située au 16, rue Maréchal, durant les heures d'ouverture;
- En acheminant un chèque libellé au nom de la Municipalité de Saint-Jacques par courrier à l'adresse postale suivante : 16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0;
- Par carte de crédit en communiquant avec madame Anne-Marie Forest au 450 839-3671, poste 7600;
- Ou encore, par le système bancaire électronique de votre institution financière.

INFORMATION

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

L'installation d'un abri d'auto temporaire est autorisée entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante.

COLLECTE DE FEUILLES ET DE GAZON

Le jeudi 8 novembre prochain, nous vous invitons à mettre vos sacs de feuilles près du bac brun. L'entrepreneur collectera sans limites tous les sacs en plastique ou en papier. Pour les semaines suivantes, les feuilles devront être disposées uniquement dans le bac brun.

EBI Environnement

STATIONNEMENT HIVERNAL

En vertu du Règlement no 003-2018, la Municipalité de Saint-Jacques a autorisé la Sûreté du Québec à appliquer le règlement concernant le stationnement.

ARTICLE 23 : STATIONNEMENT D'HIVER

Il est interdit de stationner un véhicule routier et lourd sur les chemins publics entre 23 h et 7 h du 1er novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

Toute personne qui contrevient aux dispositions mentionnées ci-dessus est passible d'une poursuite et des pénalités rattachées audit règlement.

RÉDUCTION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Prenez note que pour la saison hivernale, la collecte des matières organiques sera moins fréquente à raison d'une fois par mois, de décembre à mars.

RAPPEL - RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE DANS LA MUNICIPALITÉ ET DÉCRÉTANT CERTAINES NUISANCES, APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC. Règlement no 266-2015, art. 5

Dans l'intérêt général de l'ensemble des citoyens, la Municipalité de Saint-Jacques vous rappelle qu'il est strictement interdit de laisser, de déposer, de jeter ou de répandre sur une rue, un trottoir, une allée ou dans tout immeuble, cour, terrain public, place publique ou cours d'eau municipal, de la terre, du sable, de la boue, de la pierre, de la glaise, des ordures, des débris, du béton, toute sorte d'huile, graisse ou essence, des eaux souillées ou stagnantes, des immondices, des animaux morts, des matières fécales et autres matières malsaines ou nauséabondes.

Le présent article vise à assurer la sécurité et le bien-être de tous! Merci pour votre compréhension et votre précieuse collaboration !

RAPPEL - LES OBLIGATIONS D'UN PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DE CHIEN(S)

- Un chien ne doit pas agresser ou servir à intimider.
- Un chien ne doit pas circuler sans être tenu en laisse.
- Un chien ne doit pas circuler sur le terrain d'un voisin sans son consentement.
- Tout animal qui mord une personne ou un autre animal doit être immédiatement dénoncé à l'Inspecteur Canin. Une enquête sera effectuée.

Jusqu'au 4 novembre

Dernière chance pour aller porter les matériaux et objets encombrants à l'Écocentre.

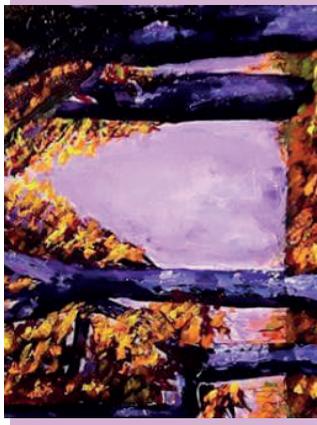
2456, Route 125
Sainte-Julienne (QC), J0K 2T0
Téléphone : 450 421-4656
(adjacent au garage municipal)



Exposition

Artiste-peintre
Anic Dauphinois

du 4 novembre au 15 décembre



Calendrier des activités Novembre 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LÉGENDE : Activités à la Bibliothèque Marcel-Dugas (Information et inscription : 450 831-2296) Activités de loisirs (Information et inscription : Vincent Grenier 450 839-3671, poste 7670) Activités publiques des organismes locaux						
4 <i>Fin l'heure avancée, -1 heure</i> Vérifiez les piles de votre avertisseur de fumée	5 	6 	7 ●	8  Atelier conférence à 18 h 30 « Trucs et astuces au quotidien »	9 	10
Salon des artisans						
11 <i>Jour du Sauveteur</i> Déjeuner communautaire des Chevaliers de Colomb au CCVC	12	13	14	15 D  	16	17 Fête des bénévoles
Bouteille-0-thon Scouts						
18	19 <i>Journées internationales de l'homme</i>	20 Conférence de la SHÉNA au CCVC : Le potager en contenant avec Lise Trudel à 19 h 15 Atelier à 16 h stimulation du langage	21 	22 	23 ○ Soirée du jeux de société de 19 h à 21 h	24 Bouteille-0-thon Scouts
Bouteille-0-thon Scouts						
25 Marche contre la maltraitance envers les animaux à 14 h au parc des Cultures	26	27	28	29   Heure du conte et bricolage Thème : Noël à 18 h 30	30 ☾ Date d'échéance Programme d'aide financière aux activités sportives et culturelles	La Guignolée
La Guignolée						